



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

aides à domicile

Question écrite n° 59237

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les attentes du syndicat CFDT santé sociaux Moselle concernant les conditions d'intervention des personnels du secteur de l'aide à domicile. En effet, il souligne que ces personnels qui sont confrontés à la grande détresse d'usagers tels que les personnes âgées fortement dépendantes, les familles éclatées et les personnes en difficulté d'insertion, sont employés à 90 % à temps partiel non choisi et se trouvent ainsi confrontés à la précarité. Indiquant que cette situation risque fortement de nuire à leur efficacité dans la réalisation de leurs missions d'utilité sociale, le syndicat demande que des mesures soient prises pour y mettre un terme. Il la remercie de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59237

Rubrique : Professions sociales

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mars 2001, page 1755